L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel s'interroge à Cannes sur « l'avenir du financement des films en Europe »

24 mai 2015

L'observatoire Européen de l'Audiovisuel (Organisme du Conseil de l'Europe) a consacré le 16 Mai, à Cannes, son traditionnel atelier annuel de réflexion sur les défis majeurs au monde de l'audiovisuel et du cinéma, à une question des plus pressantes actuellement en Europe : l'avenir des différentes formes de financement du cinéma et de l'audiovisuel, notamment les fonds d'aide publique et leurs mécanismes, si divers d'un pays à un autre du grand espace européen.
Cet atelier, qui a drainé près de 300 participants de différents pays, dont, du Maroc (seul pays non européen membre de l'Observatoire), le Directeur Général de la Haca et le Directeur Général du CCM, a eu comme plateforme de débat un inédit rapport de 140 pages sur « Les systèmes d'incitation fiscale et leur impact sur la production cinématographique et audiovisuelle en Europe ».

Au cours de cet atelier, organisé dans le Grand Palais du Festival de Cannes, divers intervenants ont commenté et comparé les différents systèmes européens, notamment la Directrice Exécutive de l'Observatoire, Mme Susanne Nikoltchev, qui a ouvert les travaux, M. André Lange, expert de l'Observatoire qui a mené les recherches du rapport, Mme Maja Capello, responsable du département juridique à l'Observatoire, M. Martin Kanzler, analyste de l'industrie du cinéma à l'Observatoire, la Directrice Générale de l'éducation et de la culture à la Commission Européenne, le Directeur de l'institut polonais du cinéma et nombre de producteurs… Parmi les thèmes abordés citons : les tendances actuelles du financement direct, le rôle des chaines de télévision, des plateformes de distribution et des services à la demande dans le financement de la production cinématographique, comparaison du poids économique de ces financements obligatoires, comment la législation oblige ces acteurs à financer la production de films en Europe…Les débats ont surtout porté sur l'incidence des différents régimes directes et indirectes d'incitation fiscale (abris fiscaux, allègements fiscaux et crédits d'Impôt) imaginés pour encourager l'investissement dans les industries du film et de l'audiovisuel. Ce qui a amené certains participants à interpeller les politiques publiques européennes en la matière et les recours possibles et necessaires à des directives qui soient produites par les institutions politiques de l'Union Européenne.

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B